

PROGRAMME

Mieux voir pour réussir

Obtenez un remboursement de 300 \$

à la suite de l'achat
de lunettes ou de
verres de contact
pour un enfant de
moins de 18 ans



Pour en savoir plus sur le programme et pour faire
une demande de remboursement, visitez le

www.ramq.gouv.qc.ca/mieuxvoir

